

PROCES-VERBAL
de la séance du Conseil Municipal du LUNDI 4 AVRIL 2016

Le 4 avril 2016 à 20h30, les membres du Conseil Municipal régulièrement convoqués en date du 31/03/2016, se sont réunis à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame Christiane PREVOST, Maire.

Etaient présents : MM PREVOST Christiane ; BOEUF Pascal ; PIERRON Pierrette ; BREHIER Jacques ; NORMAND Isabelle ; PLON Patrick ; GENTIL Christian ; LOISEAU Laurent ; LACHETEAU Nathalie ; BOINOT Florence ; GASSELING Théo ; JANOT Jean-Marie

Etaient représentés : MM NICOLAS Marie-Noëlle (pouvoir à L Loiseau) ; PACREAU Stéphane (pouvoir à P Boeuf) ; TIREAU David (pouvoir à JM Janot)

Présents : 12 Représentés : 3 Votants : 15

Mme Pierrette PIERRON a été nommée secrétaire de séance

Le quorum est atteint, la séance est ouverte à 20h30

Approbation du PV de la séance du 21 mars 2016 par 15 voix POUR

ORDRE DU JOUR

♦ **approbation des comptes de gestion** (budgets commune, assainissement, lotissement) tenus par le comptable de la collectivité (vote 15 voix POUR)

♦ **approbation des COMPTES ADMINISTRATIFS** (vote 14 voix POUR)

- Commune :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	696 959.25	195 279.41
RECETTES	931 519.87	684 350.08
Résultat de l'exercice	+ 234 560.62	+ 489 070.67

- Assainissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	37 030.54	10 666.64
RECETTES	36 131.96	17 087.13
Résultat de l'exercice	- 898.58	6 420.49

- Lotissement :

	FONCTIONNEMENT	INVESTISSEMENT
DEPENSES	345 731.95	284 076.87
RECETTES	345 731.95	568 270.17
Résultat de l'exercice	0	+ 284 193.30

♦ **délibération d'affectation des résultats 2015 budget commune** (vote 15 voix POUR)

A/ RESULTAT DE L'EXERCICE précédé du signe + (excédent) ou - (déficit)	+ 234 560.62
B/ RESULTAT ANTERIEUR REPORTE	+ 595 560.95
C/ RESULTAT A AFFECTER (A + B)	830 121.57
D/ SOLDE D'EXECUTION D'INVESTISSEMENT N-1 D 001 Besoin de financement R 001 Excédent de financement	----- 73 245.81
E/ SOLDE DES RESTES A REALISER D'INVESTISSEMENT N-1 Besoin de financement Excédent de financement	85 000.00 -----
F/ BESOIN DE FINANCEMENT = D + E	11 754.19
<u>DECISION D'AFFECTATION du résultat C</u>	830 121.57

1/ AFFECTATION EN RESERVES R 1068 en investissement <i>Au minimum = couverture du besoin de financement F</i>	11 754.19
2/ REPORT DE FONCTIONNEMENT R 002	818 367.38

♦ **vote des budgets primitifs 2016**

- Commune : (vote 13 voix POUR et 2 abstentions)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	1 658 330	1 658 330
INVESTISSEMENT	581 939	581 939

- Assainissement : (vote 15 voix POUR)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	49 660	49 660
INVESTISSEMENT	30 516	30 516

- Lotissement : (vote 15 voix POUR)

	DEPENSES	RECETTES
FONCTIONNEMENT	293 050	293 050
INVESTISSEMENT	245 000	245 000

♦ **vote des taux des 3 taxes communales** : (vote 15 voix POUR)

- taxe d'habitation : 16.92 %
- taxe foncier bâti : 19.39 %
- taxe foncier non bâti : 53.01 %

♦ **frais scolaires facturés à la commune de St Fraigne** pour 2012, 2013 et 2014 (jusqu'à la prise de compétence de la CC Val de Charente le 1/09/2014) : suite à la réunion avec le Sous-préfet à Confolens, l'accord avec le Maire de St Fraigne porterait sur la prise en charge de seulement 50 % d'un montant global dû de 12 134 €. Pour rappel, il s'agit des frais de fonctionnement (personnel, fournitures, entretien,...) des écoles maternelle et primaire, calculés chaque année et facturés aux communes au prorata de leurs élèves ; pour St Fraigne, ce sont les enfants placés hors des familles par l'ASE (service aide sociale à l'enfance du Département) à la Maison d'enfants de St Fraigne.

(vote : 13 voix POUR et 2 abstentions)

♦ **devis pour feu d'artifice** 14 juillet 2016 pour 3 450 € Ets RIC de Sauzé-Vaussais 79 (15 voix POUR)

♦ **devis Veolia** pour installation d'un compteur individuel au logement de l'ancien gîte du moulin : 1 005.52 € ttc (15 voix POUR)

♦ **panneau signalétique des églises** : proposition de la CC Val de Charente pour un panneau à l'église (plaque de verre 72 x 35 cm) , financé par fonds de concours d'environ 500 € par panneau... vote 15 POUR

♦ **demande du tivoli par AGV rugby** à l'occasion du repas « partenaires » du 10 avril : proposition de verser une subvention de 80 % du montant de location (360 €) donc reste à charge 90 € ; cette pratique serait à appliquer à toutes les associations demandeuses

« Cela fait partie du service d'une commune d'aider les associations qui marchent, le matériel appartenant à tout le monde » M Janot ; « il faudra un jour trouver une solution consensuelle pour les locations » T Gasseling

♦ **remplacement de l'adjoint technique** G Brechet en arrêt de travail suite à accident de service et opération : accord pour embauche en CDD pour accroissement d'activité

♦ **adjoint technique stagiaire** : Mme Angélique Stordeur donnant satisfaction depuis son embauche en CDD de 3 mois en remplacement de Mme Robier, il est décidé de la nommer stagiaire à la fin de ce contrat.

F Boinot : information sur la réunion relative au « protocole de ruralité » de la CC Val de Charente

Séance levée à 23 h 30